

Compte rendu FSU du CTSD 12 février 2019.

Après installation du nouveau CTSD (nouvelle configuration), présentations et tour de table, on passe à l'approbation du règlement intérieur. Les organisations syndicales demandent des modifications. Pour la FSU, proposition de modifier l'article 3 « les convocations sont , en principe, adressées aux membres titulaires du comité quinze jours avant la date de la réunion », on propose de retirer « en principe ». Modifié par « hors disposition de l'article 18 » (en cas de vote unanime défavorable et de nouvelle convocation .

Article 3 encore « les organisations syndicales informent immédiatement le président de tout membre titulaire empêché et désignent son suppléant pour convocation » à remplacer par « En cas de membre titulaire empêché , les organisations syndicales préviennent immédiatement ».

Proposition FSU à l'article 6 « cet ordre du jour, accompagné autant que possible des documents qui s'y rapportent ». La proposition de la FSU de supprimer « autant que possible » (ce qui permettrait aux organisations syndicales d'avoir les documents nécessaires avant le CTSD) n'est pas retenue.

A l'article 13, la FSU propose de supprimer « sans pouvoir prendre part aux débats » : il s'agit de permettre aux membres suppléants lorsque le titulaire est présent, d'assister au comité et participer au débat comme l'usage le veut (même s'il ne prend bien entendu pas part au vote). Débat sur cette question et refus DSDEN : c'est un usage « toléré », les membres suppléants peuvent participer au débat mais on ne l'inscrit pas sur le règlement intérieur.

Lecture par les organisations syndicales de leurs déclarations liminaires (voir celle de la fsu).

Remarque FSU : le menu de ce CTSD est trop copieux, il aurait été préférable de faire 2 CTSD, l'un pour le 1er degré, l'autre pour le second degré. Refus DSDEN, ne pas séparer le 1er et le second degré, en vue d'une « cohérence éducative ». LA DHG collège n'est présentée depuis la « gouvernance académique » que pour information (pas présentée au vote!).

A propos des demandes de congé pour formation syndicale refusés par la DSDEN, Madame la directrice académique propose de recevoir la FSU pour quelque chose de « plus concerté » pour « organiser le service ». La FSU « saisit la proposition mais nous aurions préféré le rendez-vous avant le refus du stage sur le 21/02 ».

Approbation du PV du CTSD du 22/06/2018.

Carte scolaire du 1er degré.

Prévision d'effectifs : -472 élèves. Différentiel de 27 postes, au regard de la situation départementale, nous n'avons pas eu à rendre les postes (difficultés sociales, ruralité).

La Fsu remarque que s'il n'y a pas de hausse, sur la ville de Narbonne, de fortes tensions demeurent sur les effectifs.

DSDEN : travail à moyen et long terme avec les communes.

Pour les ouvertures proposées (Marcorignan mternelle, Narbonne Pasteur élémentaire, Narbonne élémentaire Voltaire, RPI Mailhac Pouzols ouv élémentaire Pouzols), la problématique est complexe sur **Pouzols**. Problème d'ouvrir une structure (locaux) sans être sûrs de l'arrivée des élèves ; La DSDEN propose la **mise sous surveillance**.

Pour les fermetures proposées, (Carcassonne maternelle Barbacane, Cazilhac primaire fermeture en élémentaire, Saint-Marcel-sur-Aude ferm en élémentaire, RPI Arques/Missègre/ Villardebelle fermeture à Arques, RPI concentré Saint-Couat-d'Aude fermeture en élémentaire), proposition DSDEN de **suspendre la fermeture sur Arques avant d'être sûrs de la hausse**, donc en attente. Pour **St Couat, sous surveillance avec les chiffres des inscriptions des CP**.

Sur la Barbacane, la mairie veut regrouper avec Jaurès, la question des secteurs en tension (ex Montlegun) sur Carcassonne alors que la Bastide par exemple est vide est évoquée. La mairie se cale sur les seuils académiques à Maquens et Montredon, difficultés de locaux donc et classes chargées.

Réorganisation à Villasavary.

Fermeture de 16 dispositifs « plus de maîtres que de classes », la mesure gouvernementale actuelle étant CP dédoublés et CE1 dédoublés en REP (fermeture pour cette dernière mesure de 2 postes classes et ouverture de 4 postes CE1 dédoublés dans les établissements suivants : à la Gravette Carca, Zola Narb, Mathieu Peyronne Narb, et 1 ferm et 2 ouv élém Brossolette Narb).

Ouvertures supplémentaires proposées à Jean Jaurès et Jules Ferry (Carcassonne) et Arago et Jules Ferry (Narbonne).

Transformation de postes, les besoins de la formation initiale « vont glisser sur les moyens de la formation continue » (explications DSDEN). Donc **fermetures à Pezens pour l'école d'application**, la DSDEN a reçu parents+ maire+ journalistes. Plus de fléchage.

Ouvertures et fermetures en UPE2A : Ouvertures Jean Jaurès Carca et J. Ferry Espéraza et fermeture 0,5 poste Peyriac-M.

ASH : 2 ouvertures ULIS/ 1 poste ens référent/ 0,25 décharge mat La Prade/ 0,5 décharge Emile Zola/ **Fin de la mise à disposition des 3 postes de « maître G » aux CMMP Carcassonne et Narbonne**. Explications DSDEN car interrogations des organisations syndicales « les postes » ne seraient « plus compatibles », ils seraient repris pour être « réinjectés ».

Présentation de la formation « plan mathématiques » et forameurs ASH . Pour « information » indices de décharges.

Avant le vote : il reste 1,98 ETP ; la DASEN s'engage à regarder de près tout ce qui est « sous surveillance ». **VOTE CONTRE** des organisations syndicales dont la FSU **sauf une abstention SNALC ce qui fait que cette carte scolaire est actée (il suffit d'une abstention...!)**.

DGH collègues seulement pour information pas de vote car gouvernance académique !!!

Depuis la recteur Le Pellec, d'abord répartition académique puis départementale en fonction de la structure, de l'effectif. Ancien fonctionnement : avec le volant d'heures restant, attribution d'une marge à la disposition des langues, besoins sociaux, donc différente selon les établissements. « Ces rééquilibrages ont amené des lissages » (DSDEN). Aujourd'hui mode d'attribution différent 26+3 par division. Dotation de structure. Effectifs collège en « très légère hausse » dans l'Aude ce qui devrait chuter quand les 2006 vont quitter le collège. La rectrice a attribué pour cette hausse une petite part d'accompagnement académique. On n'est plus sur la continuité des bilangues 1er 2nd degré. Le choix : 2h pour les bilingues régionales et 1H pour sections sportives. Le reste réside dans l'acc acad moins important que les années précédentes puisque « pour chaque division 3H fléchées ». Les modalités d'attribution de l'acc acad sont les mêmes (critères sociaux).

Accompagnement donc très renforcé en REP + (peu nombreuses), renforcé en REP (moins nombreuses), un peu moins zones moyennes, peu ou pas pour établissements de critères supérieurs. Pour ULIS, UPE2A, relais, SEGPA, : les moyens sont calculés ensuite et arrivent après dans les établissements scolaires.

La FSU intervient sur le chantage aux heures sup puisque les ouvertures postes ULIs sont faites avec une grande part d'heures sup.

Les effectifs ULIS sont bien comptabilisés 1er et 2nd degré, comptabilisés dans leurs classes mais identifiés comme susceptibles d'être dans le dispositif (en fonction des orientations MDPH). Les moyens relais ni en hausse ni en baisse. La mission nationale sur les problèmes de violence scolaire est de réorienter ces dispositifs sur la prévention et le raccrochage (Montesquieu Narbonne).

Chiffres DSDEN : **-8,5 ETP Heures Postes // + 7,6 ETP HSA.**

Il y aurait 46 heures de DGH en plus par rapport à l'année dernière selon la DSDEN.